SANTÉ HCR

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE MODIFICATION DE L'ENTREPRISE AUX CONTRAT FRAIS DE SANTÉ

BRANCHE DES HÔTELS-CAFÉS-RESTAURANTS

À retourner à l'organisme assureur compétent (informations sur www.hcrsante.fr)
KLESIA PRÉVOYANCE - Entreprise 3-5 - CS 30027 - 93108 Montreuil Cedex

ZONE RÉSERVÉE

INFORMATIONS ENTREPRISE

Entreprise (Raison sociale) _____ Sigle _____
Dénomination commerciale _____ Groupe commercial _____
N° Siren |__|__|__|__|__|__|__|__|__| Forme juridique _____
Nic du siège social |__|__|__|__|__| Adresse du Siège social _____
Code postal |__|__|__|__|__| Ville _____
Tél. |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Email _____
Date de création de l'entreprise |__|__|__|__|__|__| Code NAF (E-APE) _____
Activité principale _____ N° IDCC |__|__|__|__|
Adresse de correspondance _____
Code postal |__|__|__|__|__| Ville _____
Tél. |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Email _____
Identité du dirigeant : Nom / Prénom _____ Statut : ☐ Salariés ☐ Non salarié
Effectif Cadres (1) : _____ Effectif Non cadres (2) : _____
En cas de reprise de l'entreprise, nom du précédent exploitant _____
Nature juridique de la reprise _____ CCN appliquée _____
Ancien N° SIREN |__|__|__|__|__|__|__|__|__|
Expert-comptable : nom de votre Expert-Comptable _____
Adresse _____
Code postal |__|__|__|__|__| Ville _____
Email _____

CONTRAT FRAIS DE SANTÉ CONVENTIONNEL DES HÔTELS - CAFÉS - RESTAURANTS (OBLIGATOIRE)

Contrat en faveur de la totalité du personnel salarié des catégories ci-dessous visées à effet du |__|__|__|__|__|__| et aux conditions suivantes :

☐ Cadre (Personnel relevant des art. 4 et 4 bis et de l'art. 36 de la CCN du 14/03/1947).
☐ Non cadre (Personnel ne relevant pas des art. 4 & 4bis et 36 de la CCN du 14/03/1947).
Cochez obligatoirement les 2 cases ci-dessus si vous ne bénéficiez pas d'un contrat conforme auprès d'un autre assureur pour l'une de ces catégories.

	MONTANT DE LA COTISATION MENSUELLE	
	RÉGIME GÉNÉRAL	RÉGIME ALSACE MOSELLE
GARANTIE FRAIS DE SANTÉ CONVENTIONNELLE OBLIGATOIRE cotisation contractuelle	32 €	22,90 €
GARANTIE FRAIS DE SANTÉ CONVENTIONNELLE OBLIGATOIRE cotisation appelée au 1er juillet 2015	28 €	20 €
Répartition de la cotisation du contrat obligatoire salarié CCN HCR	50 % salarié - 50 % employeur	

PIÈCES A JOINDRE

- Extrait de Kbis de moins de 3 mois.
- Justificatif d'identité du représentant légal.
- Si le signataire de la demande d'adhésion n'est pas le représentant légal de l'entreprise, le mandat reçu de ce dernier lui donnant le pouvoir d'engager l'entreprise ainsi que son justificatif d'identité.

Je reconnais avoir reçu les Conditions générales du contrat frais de santé conventionnel obligatoire de la CCN des Hôtels - Cafés - Restaurants, comportant les conditions d'assurance prévues par l'accord de Branche et notamment les modalités d'entrée en vigueur de la garantie.

La présente adhésion prend effet après acceptation de l'organisme assureur, constatée par l'émission de Conditions particulières ou d'un certificat d'adhésion fixant la date d'effet de l'adhésion, accompagné d'une notice d'information par salarié concerné dont un exemplaire sera à lui remettre.

Fait à _____ le _____

Cachet de l'Entreprise et signature de son représentant légal :

AFFILIATION DES SALARIÉS

GPS Gestions Prestation Service est le gestionnaire du contrat HCR Santé pour les affiliations et les prestations.

Pour la bonne gestion des dossiers et le suivi des affiliations, vous devez impérativement renseigner le nom et les coordonnées d'un « contact affiliation » (responsable du personnel, expert comptable, …).

NOM / Prénom _____
Adresse e-mail _____
Tél. _____

Pour une affiliation simple et rapide, vos salariés peuvent directement remplir leur bulletin en ligne sur le site : www.gpam.fr

2-HCR.107/19 - IMPRESSION ASSOCIATION DE MOYENS KLESIA

Conformément à la règlementation en vigueur, et en particulier au règlement général sur la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016, les informations transmises via ce formulaire sont destinées à KLESIA Prévoyance en sa qualité de responsable du traitement, et pourront être transmises aux entités de KLESIA (AMK), ainsi qu'à ses éventuels réassureurs, prestataires, délégataires de gestion et partenaires commerciaux. Vos données sont collectées, dans le cadre de notre relation contractuelle à des fins de gestion administrative de votre dossier, et à des fins d'information sur les offres, produits et services de KLESIA (AMK), et de ses partenaires en charge d'activités confiées par le groupe. Vos données sont également collectées en vue de respecter nos obligations légales et règlementaires, en particulier afin de lutter contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, et contre la fraude à l'assurance. Vos données personnelles seront conservées tout au long de la durée de la relation contractuelle et conformément aux durées de prescription légales. Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement et le retrait du consentement au traitement de vos données personnelles ainsi que limiter ou vous opposer au traitement en écrivant à KLESIA - Service INFO CNIL - Service INFO CNIL CS 30027, 93108 Montreuil cedex, ou par courriel à l'adresse suivante : info.cnil@klesia.fr. Votre demande doit être accompagnée d'une copie d'un titre d'identité en cours de validité. Vous pouvez également demander la portabilité des données que vous avez fournies lorsqu'elles sont nécessaires au contrat ou lorsque votre consentement était requis. Veuillez noter, toutefois, que certaines données peuvent être exclues de ces demandes dans certaines circonstances, notamment si nous devons continuer à traiter vos données pour servir nos intérêts légitimes ou respecter une obligation légale. Nous pouvons vous demander de nous fournir un justificatif d'identité pour confirmer votre identité avant de répondre à votre demande. KLESIA (AMK) prend les mesures conformes à l'état de l'art afin, d'assurer la sécurité et la confidentialité des données, conformément aux dispositions de la règlementation en vigueur. En cas de désaccord concernant l'utilisation que nous faisons de vos données, nous vous invitons à contacter nos services afin d'exposer vos demandes ou griefs à l'adresse suivante : KLESIA - Service INFO CNIL - Service INFO CNIL CS 30027, 93108 Montreuil cedex, ou par courriel à l'adresse suivante : info.cnil@klesia.fr. En tout état de cause, il vous est possible de saisir directement la CNIL à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.
Je souhaite être contacté par KLESIA (AMK) et ses partenaires en charge d'activités confiées par le groupe pour recevoir des informations sur leurs offres, produits et services, Oui ☐ / Non ☐
Je souhaite être contacté par KLESIA (AMK) et ses partenaires en charge d'activités confiées par le groupe pour recevoir des newsletters, Oui ☐ / Non ☐

MALAKOFF MÉDÉRIC PRÉVOYANCE (INSTITUTION DE PRÉVOYANCE RÉGIE PAR LE TITRE III DU LIVRE IX DU CODE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE) - 21 RUE LAFFITTE - 75009 PARIS - N° SIREN 775 691 181
KLESIA PRÉVOYANCE (INSTITUTION DE PRÉVOYANCE DE KLESIA RÉGIE PAR LE TITRE III DU LIVRE IX DU CODE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE) - 4 RUE GEORGES PICQUART - 75017 PARIS
AUDIENS PRÉVOYANCE (INSTITUTION DE PRÉVOYANCE DU GROUPE AUDIENS RÉGIE PAR LE TITRE III DU LIVRE IX DU CODE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE) - 74 RUE JEAN BLEUZEN - 92170 VANVES